

iledemole

Mou

Aujourd'hui vingt deux février mil huit cent trois après midi
 se sont présentés en votre mairie, pour marier le boubbe —
 Charpentier âgé de vingt sept ans, natif du Couquet, fils
 de feu Languey le boubbe et de feute Anne Houvert, de
 présent embarqué sur le forneau le Dorade Stationné
 en ce port, Marie René Masson âgée de dix sept
 ans originaire de cette Commune, fille mineure de François
 Masson marié Dominique en cette ville et de Marie
 Catherine Barabant, assistés de leurs parents et des
 Lemories sous nommés ont déclaré vouloir se marier en
 mariage tel que le mentionnent les promesses publiées
 et affichées les sept et quatorze du présent mois, en
 cette Commune et en celle du Couquet dont il n'est résulté
 aucun empêchement d'après certifiat de sergent le
 Maire du Couquet du vingt un du courant à sergent
 représenté; après les questions d'usage nous avons dressé
 le présent acte imprimé du père de la conjointe qui en
 signe de François Marie Couillandre Cordouanier de
 Christian Couillandre aussi Cordouanier de cette Commune
 et plusieurs autres Comp qui savent signer signent avec
 nous les conjoints et l'avent sur l'avoir d'icelle
 François M. Couillandre Notaire et
 Couillandre

Le vingt deux février mil huit cent trois
 M. Couillandre